**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Présentation des résultats de l’évaluation des précédentes éditions**

**du Trophée de l’Egalité Professionnelle**

Le Ministère du Travail et de l’Insertion Professionnelle (MTIP), l’Agence Millennium Challenge Account-Morocco (MCA-Morocco) et Millennium Challenge Corporation (MCC) ont organisé, ce vendredi 27 novembre 2020, un webinaire consacré à la présentation des résultats d’une étude portant sur l’évaluation des précédentes éditions du Trophée de l’Egalité Professionnelle.

Ce webinaire a été également l’occasion de recueillir les avis, attentes et propositions des entreprises et des organisations professionnelles et syndicales ayant participé à cette étude et ce, en vue d’améliorer ce Trophée qui s’inscrit dans la cadre de la stratégie du MTIP visant à accompagner les entreprises du secteur privé en vue de la promotion de l’équité genre en milieu professionnel.

Ce webinaire a été marqué par la participation de Mme Malika LAASRI, Directrice Générale de l’Agence MCA-Morocco, Mme Sabah CHRAIBI, membre du Conseil d’Orientation Stratégique de l’Agence, Mme Salima ADMI, Directrice du Travail au Ministère du Travail et de l’Insertion Professionnelle, et Mme Sharon ROGERS, Directrice Genre et Inclusion Sociale à MCC.

L’évaluation des quatre précédentes éditions de ce Trophée (2016, 2017, 2018 et 2019) a été conduite en vue d’identifier les aspects à améliorer, ainsi que les nouvelles actions à entreprendre dans le but de perfectionner le dispositif existant et d’en faire un outil performant, efficace et attractif auprès des entreprises pour la promotion de l’équité et de l’égalité sur le lieu de travail.

Menée durant la période allant de février à septembre 2020, cette évaluation a été réalisée à travers une analyse documentaire, suivie d’une étude qualitative basée sur des entretiens avec des représentants du secteur public et des enquêtes par questionnaire auprès aussi bien des entreprises que des organisations professionnelles et syndicales.

Dans le cadre de cette évaluation, le Trophée de l’Egalité Professionnelle a été jaugée à l’aune de plusieurs critères, en l’occurrence la pertinence, l’efficacité, l’efficience, la cohérence et la viabilité de ce dispositif, tout en mettant l’accent en particulier sur les approches orientées sur les résultats.

Cette évaluation a été couronnée par l’émission d’une série de recommandations visant notamment la pérennisation de ce Trophée et le renforcement de son ancrage institutionnel, la consolidation de l’implication des partenaires à travers la proposition d’une nouvelle structure de son comité d’organisation et l’amélioration de la communication en vue d’accroître l’attractivité de ce Trophée.

Pour rappel, menée avec le soutien de l’Agence MCA-Morocco, cette évaluation s’inscrit dans le cadre de la composante « Appui à la promotion de l'équité genre en milieu professionnel » du projet « Emploi » relevant du programme de coopération « Compact II », conclu entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement des Etats-Unis d’Amérique, représenté par MCC. Doté d’un budget de 450 millions USD, ce programme vise à rehausser la qualité du capital humain et à améliorer la productivité du foncier.